



Même pendant le confinement, nos animaux sont chouchoutés

AKTUALITÄT

NATUR UMWELT

Samstag, 4. april 2020

Même pendant le confinement, nos animaux sont chouchoutés

Si les mesures sanitaires liées à la pandémie du coronavirus nous imposent un confinement, certains d'entre nous sont obligés de sortir pour s'occuper des animaux. C'est le cas de l'association vélizienne *Beeosphere*, qui s'occupe des ruches et du poulailler de la ville, ainsi que de l'entreprise *Ecomouton*, en charge de nos moutons d'Ouessant. Reportage.



Près de l'église Saint-Denis, dans le quartier du Village, volatiles et abeilles cohabitent parfaitement. En cette saison du printemps, l'activité bat son plein au cœur du poulailler. Mais rassurez-vous, nos animaux ne sont abandonnés pendant cette période de confinement. *Equipé d'un masque, l'un de nos bénévoles se rend sur le site chaque jour pour nourrir les poules, nettoyer l'enclos et récolter les œufs*, indique Didier Arlot, responsable de l'association *Beeosphere*. *Côté insectes, les ruches sont assez autonomes, les abeilles peuvent faire des réserves avec la floraison qui commence et les reines commencent à pondre*, précise Didier. Concernant le coronavirus, celui-ci répond qu'à ce jour aucune transmission de l'animal à l'homme ne serait connue. Il en profite en revanche pour appeler les Véliziens à ne pas nourrir les poules eux-mêmes car cela pourrait être dangereux pour leur santé.

Avenue Breguet, les deux moutons d'Ouessant, à défaut des passants et des voitures, n'ont désormais plus que le tramway à regarder passer. **Leur bergère continue de leur rendre visite une fois par semaine.** Celle-ci vérifie l'état de l'enclos, le fonctionnement correct de l'abreuvoir, s'

assure de l'état de santé des ovins et que le volume d'herbe soit suffisant. Les moutons paissent en majeure partie l'herbe de leur pré, et nous



complétons ponctuellement avec du foin ou des granulés, explique Aurélie, professionnelle de l'entreprise Ecomouton spécialisée dans l'éco-pâturage professionnel. En termes de sécurité sanitaire, celle-ci nous confirme que le covid-19 n'est pas transmissible de l'animal à l'homme. En revanche, si des particuliers venaient constater un quelconque incident dans l'enclos, un écriteau avec le contact de la personne joindre y est accroché.

Quand nos autres animaux domestiques et petites bêtes de compagnie, la question **Mon animal domestique peut-il me transmettre la covid-19 ?**, l'Organisation Mondiale de la Santé répond : [?] ce jour, rien ne prouve que les animaux de compagnie, tels que les chiens ou les chats, peuvent transmettre la covid-19. La maladie se transmet

principalement par les gouttelettes expulsées par les personnes infectées quand elles toussent, éternuent ou parlent. Pour vous protéger, lavez-vous les mains fréquemment et soigneusement. Quant à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), elle a mis jour le 11 mars un avis relatif aux animaux de compagnies et d'élevages. Selon l'institution, qui a réuni un groupe d'experts sur le sujet, "il n'existe aucune preuve que les animaux de compagnie et d'élevage jouent un rôle dans la propagation du virus SARS-CoV-2 à l'origine de cette maladie".



MB

Sources :

- site OMS <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses>
- site ANSES <https://www.anses.fr/fr/content/covid-19-pas-de-transmission-par-les-animaux-d%E2%80%99C3%A9levage-et-les-animaux-de-compagnie-0>

lesen Sie mehr

[Site de l'OMS](#)

[Site ANSES](#)